

Tulle → Vivre sa ville

**INTERVIEW** ■ Isabelle Perguilhem, directrice de l'agence EDF « Une rivière, un territoire, développement »

# Notre démarche s'inscrit dans la durée

Par la création de cette agence L'EDF donne une nouvelle dimension à son engagement en faveur du développement économique local.

Propos recueillis par Dragan Pérovic

L'agence EDF « Une rivière, un territoire, Développement, Vallée de la Dordogne » installée à l'Hôtel d'entreprises Initio, a été inaugurée, hier, en grande pompe (voir par ailleurs). Avant les discours officiels, nous avons fait le point sur ses objectifs avec sa directrice, Isabelle Perguilhem.

■ **Quelles sont les missions de l'agence ?** Notre mission principale est de contribuer au développement économique de la vallée de la Dordogne, avec de la création de l'emploi et des richesses. Nous intervenons dans 2 domaines principaux. D'une part nous aidons à faire naître et à développer des projets économiques dans le domaine de l'eau, de l'énergie et de l'environnement. D'autre part, il s'agit de développer nos relations industrielles avec des entreprises locales. Cette agence est le fruit d'un travail mené avec les acteurs du territoire et plus largement d'une approche nationale d'EDF, producteur hydraulique, qui a compris qu'il fallait aller plus loin dans son accompagnement du développement économique.



AMBITION. Isabelle Perguilhem directrice de l'agence. PHOTO : AGNÈS GAUDIN

■ **Quels sont les moyens de vos interventions ?** On dispose des outils financiers adaptés aux porteurs de projets. Parmi ces outils figurent des prêts participatifs, très intéressants, parce qu'ils s'apparentent quasiment à des fonds propres, permettant de mobiliser d'autres financements et des prises de participations. Un Fonds d'investissement national « Une rivière, un territoire financement » a été créé. Son budget est appelé à

augmenter en fonction des besoins et des projets soutenus. Depuis sa création, ce fonds a déjà financé des projets, via des prêts participatifs, allant de 100.000 € à 300.000 €, pour un investissement total d'environ un million d'euros.

■ **Quels sont les critères sur lesquels sera jugé un projet ?** D'abord sur son appartenance au champ : eau, énergie, environnement. Ensuite, on se penchera sur la qualité du projet

## SON PARCOURS

Depuis 15 ans. Isabelle Perguilhem travaille à EDF depuis 15 ans. Tout d'abord elle a travaillé dans la direction de production d'énergie. Elle a été en charge des missions variées, du management et des gestions de projets, notamment dans le domaine des ressources humaines, d'études.

Ancienne DRH. Durant les cinq dernières années elle a occupé la fonction de la directrice des ressources humaines de l'Unité de production Centre qui exploite l'ensemble des aménagements hydroélectrique, notamment ceux dans la Vallée de la Dordogne.

Équipe de l'Agence. Elle sera épaulée par Jean-Luc Courteaud qui est en charge du développement et de l'accompagnement des projets. Pascal Barrat s'occupera des relations industrielles.

agences de développement sur l'ensemble du bassin-versant de la Dordogne.

■ **Comment se fera, en pratique, le dépôt d'un dossier ?** Lors de la première rencontre, on examinera la solidité du projet et on fera une première analyse pour voir s'il fait partie de nos domaines d'intervention. Ensuite, le dossier sera présenté devant le Comité d'orientation territoriale, composé de représentants économiques et institutionnels du territoire, qui vérifiera sa cohérence avec le développement territorial. Ensuite, on ira mobiliser des financements auprès des fonds « Une rivière, un territoire ». L'objectif de notre agence est d'avoir une bonne réactivité, mais, cela dépendra de la maturité du projet. Si un projet est déjà bouclé, et qu'on est au niveau de la recherche des financements, nous pourrions répondre dans un délai d'un mois et demi, deux mois. Pour les projets naissants, l'intervention sera plus longue. Nous serons présents durablement sur le territoire et souhaitons soutenir des projets économiquement viables. Cette agence va au-delà du mécénat et des partenariats, qui, quant à eux, vont continuer. Elle s'inscrit dans la durée. Cet investissement territorial fait partie de nos priorités, et cela en dehors de la mise en concurrence éventuelle avec d'autres opérateurs d'énergie.

■ **Pratique.** Renseignements sur le site [www.tulle.developpement-edf.com](http://www.tulle.developpement-edf.com).

**HÔTEL D'ENTREPRISES** ■ Environ 150 personnes, élus, partenaires acteurs associatifs, ont été invitées par l'EDF

## Un show à l'américaine pour l'inauguration de l'agence

C'était une vitrine de son savoir-faire, mais aussi de sa puissance financière. L'EDF a vu, hier, les choses en grand pour l'inauguration de son agence « Une rivière, un territoire, Développement ».

À cette occasion, Jean Comby, délégué EDF pour le grand Sud-Ouest a insisté sur les priorités de son entreprise : « le développement des territoires où sont implantées nos installations, la gestion équilibrée de la ressource en eau et la préservation de l'environnement et des milieux aquatiques, mais aussi, la performance de nos installations et la sûreté de nos ouvrages ». En



PHOTO DE GROUPE. Les élus, les dirigeants d'EDF et l'équipe de la nouvelle agence tulliste « Une rivière, un territoire ». PHOTO : AGNÈS GAUDIN

2010, une consultation menée par l'électricien auprès des acteurs du territoire corrézien a permis à ces derniers de formuler leurs attentes quant à un engagement amplifié de l'entreprise en faveur du développement local.

### Deux ambitions

Ainsi, une convention a été signée en 2011, entre l'EDF et le Département. La création de l'agence tulliste « Une rivière, un territoire, Développement » est un pas de plus dans cette direction. Il s'agit de la 2<sup>e</sup> agence de ce type en France, après celle de Rodez, ouverte en avril 2012.

Le président du Conseil général Gérard Bonnet a vu dans cette création « une rencontre de deux ambitions et l'instauration des relations gagnant-gagnant entre l'EDF et les collectivités corréziennes. » Il a également expliqué que « les participations d'EDF sont déjà venues abonder les financements de 17 projets recensés, dans le cadre des Contrats territoriaux d'aménagement. Ces projets mobilisent, 385.000 € apportés par le Conseil général et 313.000 € par l'EDF, ce qui permet de démultiplier l'effet de levier et leur impact économique. » ■